



## **Edito**

Lisbonne ! Deux ans après l'avoir quitté, me voilà de retour !

Passée la joie de renifler l'air « do rio Tejo », il a fallu se mettre au travail pour deux missions. L'organisation du sommet alternatif Afrique-Europe les 8 et 9 décembre 2007, puis un travail plus spécifique l'enfermement des migrants.

Je suis donc parti, en lien avec l'AITEC et Migreurop, pour rejoindre une des associations les plus actives dans le paysage social portugais, l'association Solidariedade Imigrante. Cette organisation travaille prioritairement sur l'appui juridique aux migrants mais développe des initiatives dans beaucoup d'autres domaines comme le logement, les échanges culturels et les luttes de défense des droits.

Ces deux missions étaient motivées par un contexte global particulier. Le sommet officiel Afrique-Europe, point d'orgue de la présidence portugaise qui a mis en avant les orientations économiques et les stratégies de partenariat entre les deux continents, et les politiques migratoires restrictives et utilitaristes européennes et leur application.

Travailler au Portugal oblige à changer sa façon de voir les choses. Entré dans l'UE 12 ans après la chute de la dictature, le pays a connu une transformation aussi forte qu'inégale. La destruction de la plus grande partie de l'opposition portugaise sous Salazar et la mise en sommeil des consciences rendent difficile la structuration de la société civile. Chaque action met en avant ses faiblesses mais révèle aussi une volonté grandissante de se renforcer et de créer des liens dans le pays mais aussi à l'extérieur.

# Sommaire

## Articles

Rencontre avec... Benoît.....	4	Répressions policières lors de l'expulsion du Gremio .....	21
Sommet Alternatif Afrique-Europe .....	5	Ni bon, ni mal.....	22
De la forteresse, les bateaux.....	5	Interview au retour de mission.....	23
Les grands étaient tous là, les petits aussi ! .....	6		
Le SEF, juge et parti .....	8		
Le Centre d'Installation Temporaire de Portela, à l'aéroport de Lisbonne .....	10		
Unidade habitacional de Santo António: Visite du centre de rétention du Portugal. ....	12		
Premiers bilans de loi de l'Etranger. ....	14		
Gare aux migrants.....	16		
Mobilisation contre l'expulsion des 23 marocains. ....	17		
Quand la société civile s'organise.....	19		
Enfermés dedans, enfermés dehors.....	20		
Pour aller plus loin :.....	20		

## Rencontre avec... Benoît.

31 octobre 2007 par Ana

**Benoît a 25 ans, il part à Lisbonne pour l'organisation du sommet alternatif euro-africain puis sur la thématique des migrations au Portugal.**

**Présente-nous un peu ton parcours, Benoît.**

Je viens d'achever un master d'Ingénierie en Projets Européens et Internationaux. J'ai effectué un stage de 8 mois à la fondation Charles Léopold Mayer au sein de l'équipe d'organisation du forum China-Europa. Cette rencontre avait comme optique d'établir le dialogue de société à société. Auparavant, j'ai réalisé des études d'histoires à Nantes puis à Lisbonne pour réaliser un mémoire. Il avait comme thème l'étude de la décolonisation de la presse portugaise pendant la dictature salazariste.

**Comment as-tu connu le programme le programme Échanges et Partenariats ?**

Pendant le stage ! Je voulais continuer à apprendre hors du cadre universitaire pour me confronter à des situations différentes et travailler sur des sujets qui sont en prises avec la réalité. Et puis le désir de repartir était trop fort... Ce programme m'offre la possibilité de répondre à toutes ces envies !

**Quelles sont donc tes structures de départ et d'accueil ?**

Je pars avec deux associations en France pour rejoindre une association à Lisbonne. Il y a Migreurop qui travaille sur les migrants et les Camps de migrants en Europe et dans le monde. L'AITEC qui est l'Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs. C'est un un réseau de professionnels, de chercheurs et de citoyens engagés dans le mouvement social. Je vais rejoindre Solidariedade imigrante (Solim). Elle travaille sur la défense des droits des migrants.

**Parle-nous de ta mission?**

En fait, il y deux missions:

-La première concerne l'organisation du sommet alternatif Europe/Afrique le 7,8,9 décembre. Ce sommet alternatif va tenter de croiser les questions des accords commerciaux et leurs conséquences sur le développement des pays et les migrations. Différents réseaux d'Afrique et d'Europe seront présents. Il est important de noter que ce sommet interviendra pendant le sommet officiel UE

- Etats Africains mais aussi dans un cadre plus général; la signature des Accords de Partenariats Économiques entre l'Union Européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Ces accords doivent permettre la libéralisation des marchés pour se mettre en conformité avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ce qui revient à porter un coup de grâce à de nombreuses populations.

-La deuxième partie visera à récolter des informations sur les centres de rétention au Portugal et sur les flux migratoires maritimes et aériens. Recueillir des témoignages de migrants pour connaître les conditions de leurs trajets et comment se passe leur arrivée au Portugal. Explorer le droit portugais sur la question des migrations et les moyens engagés pour fermer la frontière maritime.

**Qu'attends-tu de ce projet ?**

Apprendre. Continuer à apprendre ! Mieux saisir les politiques migratoires et les réalités des migrants. Aider à remettre en cause l'organisation actuelle du commerce mondial et ses effets désastreux sur les populations.



## Sommet Alternatif Afrique-Europe



## De la forteresse, les bateaux...

*30 novembre 2007*

La présidence portugaise organise le deuxième sommet UE-Etats Africains le 8 et 9 décembre 2007. Face à la stratégie mise en place, des acteurs des sociétés civiles des deux continents se mobilisent.

Le Portugal est par son histoire et sa géographie, une des portes africaines de l'Europe. Le gouvernement portugais, assurant actuellement la présidence de l'UE, place les relations avec le continent africain au cœur de son action. Il

organise le deuxième sommet Union Européenne-Union Africaine les 8 et 9 décembre 2007 pour chercher à redéfinir une "stratégie commune".

La particularité de cette rencontre est de se situer dans un contexte général très tendu : signature des Accords de Partenariat Economique (APE) pour de se mettre en conformité avec les règles du commerce mondial (l'ouverture totale de tous les marchés) et de renforcement de la politique migratoire communautaire qui veut faire des pays africains ses gardes barrières ne laissant passer que les personnes les plus qualifiées ou les plus utiles économiquement. Loin de répondre aux exigences de développement des pays du Sud, la stratégie européenne a des relents de colonialisme et cherche à maintenir ses intérêts économiques en Afrique face à la Chine ou aux États-Unis.

Face à cela, de nombreux acteurs de la société civile des deux continents font entendre leur voix pour s'opposer à la signature de tels accords et proposer d'autres rapports entre le Nord et le Sud basés sur des relations égalitaires et respectueuses des droits de l'Homme. Le sommet alternatif de Lisbonne qu'ils organisent, les 7, 8 et 9 décembre leur donnera une nouvelle occasion de proposer des alternatives et de construire des réponses globales. Ensemble, ils démontreront que les APE tels que proposés jusqu'ici nient le développement économique des populations africaines, empêchent le respect des droits humains et environnementaux, mettent à mal la souveraineté alimentaire et poussent les jeunes, les femmes, les paysans, les pêcheurs africains... à partir vers les zones plus riches en empruntant des routes toujours plus dangereuses.

**Les grands étaient tous là, les petits aussi !**

## **ÁFRICA-EUROPA, que alternativas?**

Lisboa – 7, 8 e 9 de Dezembro



Faculdade de Belas Artes de Lisboa  
Largo da Academia Nacional de Belas-Artes  
1249-058 Lisboa | Portugal

*vendredi 28 mars 2008*

Présidence européenne oblige, c'est au Portugal que s'est tenu le deuxième sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine en décembre dernier.

### **Pourquoi un sommet alternatif ?**

Sous couvert de « stratégies communes », le sommet officiel n'avait en fait pas d'autre but que l'ouverture totale de tous les marchés (signature APE\*) et le renforcement d'une politique migratoire communautaire toujours plus restrictive.

### **La stratégie promue par l'UE a des relents de colonialisme !**

Elle prône des accords économiques par essence inégaux pour maintenir ses propres intérêts en Afrique. En mettant en concurrence des multinationales européennes et des producteurs locaux, elle empêche le développement des pays du Sud. La première conséquence de cette politique est d'empêcher le

respect des droits humains et environnementaux et de mettre à mal la souveraineté alimentaire. La seconde est le départ des populations touchées vers les zones plus riches en empruntant des routes toujours plus dangereuses. Pour se soustraire à cette conséquence, l'UE fait des pays africains ses gardes frontières et ne laisse passer que les personnes les plus qualifiées ou les plus utiles économiquement.

C'est pour dénoncer cette logique de domination que des acteurs de la société civile des deux continents ont voulu se réunir au Portugal.

### **Voyage au cœur de la rencontre...**

C'est dans ce contexte que je suis parti à Lisbonne, avec pour mission de collaborer à l'organisation du sommet alternatif. Retour sur un périple...

A mon arrivée le groupe chargé de l'organisation du vient juste d'éclater en deux. Pour des divergences de fond. Avant même avoir commencé à travailler. Il va falloir mettre les bouchées doubles. A deux semaines de la rencontre, le groupe chargé de la communication disparaît sans donner de raisons... sans doute des problèmes de communication... Pour pimenter la chose, les ambassades portugaises bloquent les demandes de visas pour les migrants sub-sahariens vivant au Maroc. Mais bon, on a le lieu ! La faculté des Beaux-Arts. Sauf qu'à J-2, son directeur nous annonce qu'il annule tout. Des plus alter que nous ont tagué les murs de la fac avec des « Sommet Afrique-UE, 500 ans d'exploitation » ou encore « moins d'erasmus, plus d'étrangers »...il craint une escalade de violence... bon d'accord, mais dans 48 heures, on a 300 personnes qui débarquent ! Une journée de négociation plus tard, on finit par obtenir l'aval du recteur... en contrepartie de l'obligation de « patrouiller dans les couloirs ». Ouf !

Le sommet alternatif a eu lieu malgré tout ! Avec l'appui salvateur des réseaux européens et africains et l'idée toujours présente que cela marcherait. Le fruit de la rencontre se retrouve dans la déclaration finale du sommet\*. Au Portugal, il a aussi donné naissance à un réseau d'associations et de militants. Ils cherchent à développer de nouvelles manières de se structurer en lien avec des partenaires extérieurs.

Comme quoi petit à petit et malgré les ennuis on se construit.

*\*La déclaration finale* : Elle met en exergue les points débattus tout au long du week-end et présente les alternatives sur les quatre thèmes abordés : le développement économique, la souveraineté alimentaire, l'agriculture et les ressources naturelles, les droits humains et les migrations. Retrouvez-là ! [africa-europa-alternativas.blogspot.com](http://africa-europa-alternativas.blogspot.com)

*\*APE : Accords de Partenariat Economique.*

Pour de se mettre en conformité avec les règles du commerce mondial, ces accords entre l'UE et les pays d'Afrique-Caraïbe-Pacifique imposent une ouverture totale des marchés. Ils accroissent de fait la présence européenne au détriment des productions locales, non-compétitives. L'opposition des sociétés civiles et de quelques Etats, en Afrique et en Europe, ont permis de suspendre la signature de certains pays.

La lutte continue...rendez-vous dans un mois, en tout cas pour celle-ci.



## Le Portugal et l'enfermement des migrants.

### Le SEF, juge et parti

8 janvier 2008

L'immigration au Portugal est du ressort politique du Ministério da Administração Interna (Ministère de l'Intérieur) dirigé par Rui Pereira. Mais la mise en pratique de la politique migratoire portugaise est assurée par un service administrativement autonome, le SEF (Serviço de Estrangeiros e Fronteiras), qui s'intègre dans le cadre de la politique de sécurité intérieure du pays.

*(Le Chef de l'Etat français souhaite créer "une juridiction qui s'occupe du droit des étrangers" (le Monde, 8/01/08). Voici l'exemple du SEF, organe juridictionnel mais aussi de police, d'administration, de prospective et d'enfermement pour les migrants.)*

#### **L'historique.**

Pays de très forte émigration pendant plus d'une décennie, le Portugal, n'avait pas de tradition de contrôle de ses frontières. Assurée par la Direction Générale de Sécurité avant la révolution du 25 avril 1974, le contrôle des étrangers sur le territoire national ainsi que le contrôle fiscal et la surveillance aux frontières, passent sous la direction de la Police Judiciaire. La mise en place de ce service de sécurité créé dans l'urgence de la révolution, va alors évoluer.

-Dès novembre 1974 le Serviço de Estrangeiros – DSE est créé et passe sous le contrôle du PSP Polícia de Segurança Pública, puis, face à l'importance croissante de la sécurité intérieure, le service devient autonome à l'intérieur du PSP. L'autonomie administrative est décidée en 1976 et devint le Serviço de Estrangeiros (SE). Les forces de Sécurité assurent en parallèle le contrôle des frontières.

-Il faut attendre 1986 et l'entrée dans l'UE pour voir le contrôle des frontières passé sous contrôle du SE qui devient le SEF. En 1991, le contrôle fiscal et la surveillance reviennent graduellement au SEF. L'intégration à l'Union

européenne est la raison principale de cette réorganisation et entraîne le pays à rénover sa politique, le Portugal adhérant à l'espace Schengen en 1991. Le SEF prend alors part aux négociations de l'accord, participe à la mise en conformité du support légal. Son importance accrue le SEF se réorganise en 1993 et voit ses moyens humains et matériels augmentés pour permettre son fonctionnement.

Malgré l'existence de cet organe spécifique pour contrôler les frontières, la politique des années 90 est plutôt celle du « laisser passer », la demande en main d'œuvre allant de paire avec les constructions que connaît le pays dans cette période. On se soucie par ailleurs peu de « l'intégration » de ces populations arrivantes et les bidonvilles et quartiers illégaux se construisent. Malgré des prérogatives importantes, les moyens du SEF ne lui permettent de mener une politique répressive. L'évolution intervient dans la seconde partie des années 90, poussé par deux phénomènes:

- la conscience du retard dans le contrôle et l'intégration par rapport aux autres pays européens.
- l'importance croissante des phénomènes d'exclusion (logements, marché du travail légal, sécurité sociale, politiques anti-racistes et anti-discrimination, etc.) La politique officielle d'intégration est menée par l'ACIDI créé en 1995 (alto comissário para a imigração e diálogo intercultural). Le but étant de rattraper les autres pays sur un terrain sur le contrôle des populations étrangères.

Plus globalement, l'Etat portugais est relativement faible en terme de moyen et peut difficilement mener des politiques fortes notamment dans le contrôle. A l'image du marché du travail où une partie non négligeable de la population vit dans le système informel ou bien hors du cadre légal. On retrouve les immigrés qu'ils soient "légaux" ou sans papiers particulièrement dans le bâtiment et les services (restauration en particulier). Les phénomènes d'exploitation des populations pauvres avec des pressions sur les conditions de travail sont importants, l'inégalité la règle.

#### **La politique actuelle.**

Depuis les années 2000 le cadre légal se renforce, s'accroît, la prépondérance du SEF aussi. Les deux grandes orientations officielles sont la simplification des procédures administratives et l'amélioration de la justice pour les immigrés en règles et le combat contre l'illégalité et les trafics liés. La loi

portugaise sur l'entrée, la permanence et l'éloignement des étrangers" reprend dans préambule son aide aux victimes de trafic humain (traité de Genève) et le rappelle dans le premier article puis dans des articles suivants. Les faits, eux, vont le plus souvent à l'encontre de la loi. Par exemple, les autorités ont jugé les 23 marocains étaient victimes des réseaux et des passeurs mais ont mené par l'intermédiaire du SEF mène une procédure d'expulsion, pour donner l'exemple et ainsi ne pas lancer d'appel aux migrants transitant essentiellement via l'Espagne. On peut donc douter de la sincérité de l'organe chargé d'appliquer la loi.

### **Le rôle du SEF.**

Le SEF cumule des forces de proposition, de contrôle, de jugement, de police, ce qui ne va pas sans poser de problème avec d'autres autorités. L'enfermement est aussi de son ressort. Le SEF gère les centres de rétentions et les CIT (centro de instalação temporária). Il dispose de 5 CIT dans les aéroports de Faro, Funchal, Porto, Lisboa et Ponta Delgado. Le SEF les présente comme des bâtiments permettant un haut respect des conditions des dignités humaines et les considère comme certains des meilleurs d'Europe. Il convient cependant de rappeler que le CIT de Porto avait été fermé en 2005 suite à un reportage de la SIC montrant les conditions précaires du centre. (Cela avait poussé à la création du centre de rétention de Porto, le centre éducatif de San Antonio). En 2006, le CIT de Lisboa avait subi le même sort avant d'être reconstruit, il est devenu une fierté, un page web du SEF lui est même dédié, avec une visite vidéo... C'est beau une prison la nuit... On y voit même des ours sur les lits des enfants avant de repartir...

### **Les limites.**

Cela ne fait pas oublier les questions sur la légitimité et la légalité de ces centres, le manque de transparence et d'accès aux CIT par les associations, l'absence de contrôle, la criminalisation d'une population, les règles de vie dans le centre ou encore les déficiences au niveau de l'aide juridique, de la traduction.

Cette indécence de montrer la modernité des lieux comme pour un hôtel à touriste, fait partie de la conscience collective et de l'image véhiculée par les autorités : le Portugal est un des pays en Europe intégrant le mieux ses immigrés avec de nombreux programmes et de projets financés (voir la Mapa de Boas Práticas de Acolhimento e Integração de Imigrantes), que le taux d'emploi des immigrés est très élevé... Le Portugal dispose même de centres

de détention haut standing... Certes... Mais dans un pays de très faible salaire, avec un marché du travail qu'en terme libéral on pourrait appeler « fluide » (peu contrôlé donc permettant l'exploitation) ; Avec une sectorisation spatiale des populations très forte ; Avec un racisme latent de la population venant tout droit de conceptions Salazaristes, imprégnées de christianisme, de luso-tropicalisme perverti et de fascisme qui tend à dire « bon on est tous frères, mais quand même il y a trop de noirs et les brésiliens sont des feignants et on évite de se mélanger car sinon ce n'est plus le Portugal...mais la musique du Brésil c'est quand même vachement bien ».

Le SEF ne mène pas une politique répressive aussi forte qu'en France, mais apprend, augmente les contrôles, expulse (72 000 expulsions entre 1992 et 2005 ? j'ai du mal à trouver des chiffres récents sur la question) et met en place les bases de politiques plus dures au besoin. La politique actuelle gouvernementale est de régulariser par le travail... le pays a besoin de mains d'œuvre peu qualifiée et les Portugais partent nombreux trouver des salaires et des opportunités à l'étranger. La seule part de l'immigration attaquant est donc l'immigration « illégale ». La loi 2007 et les orientations politiques du SEF sont là pour là pour le rappeler.

## **Le Centre d'Installation Temporaire de Portela, à l'aéroport de Lisbonne**

4 février 2008

Le Portugal dispose d'un système d'enfermement divisé en trois catégories : un centre de détention pour les migrants en situation illégale sur le territoire; des centres d'installation temporaire pour les citoyens ne respectant les conditions d'entrée sur le territoire; deux centres d'accueil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

*-Le centre de détention est appelé "Unidade Habitacional de Santo António" (UHSA) et se situe à Porto. Il est d'une capacité de 36 places. Un nouveau centre de plus grande capacité est en projet à Lisboa (en 2009, peut-être à Sintra).*

*-Les Centres d'Installation Temporaire (CIT) sont au nombre de 5 et sont situés dans la zone internationale de chaque grand aéroport (Porto, Lisbonne, Faro, Funchal à Madère, Ponta Delgada aux Açores). Ces deux types de centre sont des centres fermés.*

*-Deux centres d'accueil pour réfugiés et demandeurs d'asiles sont eux ouverts et tenus par des ONG portugaises, le Service Jésuite aux Réfugiés et le Conseil Portugais aux Réfugiés.*

### **La visite du CIT.**

La visite s'est déroulée le 28 janvier à Portela, où se trouve l'aéroport de Lisbonne. L'accès aux bâtiments du SEF est facile et se situe près de la sortie arrivée de l'aéroport, bien qu'aucune enseigne ou panneau ne désigne la nature du local. J'ai été reçu par le responsable du Poste Frontière de l'aéroport de Lisbonne. Ce n'est pas la première fois que le CIT reçoit des visites, plusieurs délégations sont venues visiter le centre qui est considéré par le SEF comme un "modèle" européen. Le premier étage est réservé au corps administratif du SEF qui gère le centre, le second étage est celui où se trouvent les personnes qui doivent être expulsées.

**L'aéroport reçoit chaque année 13 millions de passagers dont 4 millions sont contrôlés, environ 4000 passent par le centre.**

Selon le responsable la plupart des personnes y passant sont en défaut de papier (sans visa, avec des documents manquants, sans garantie financière, sanitaire, etc.) ou avec des papiers falsifiés. La deuxième catégorie est celle des demandeurs d'asiles arrivés par voies aériennes puis, en cas de surpopulation à l'UHSA à Porto (situation a priori exceptionnelle), des "illégaux" en voie d'expulsion. Le centre n'est de toute façon pas prévu pour des séjours longues durées.

Environ 50% de la population passant par le centre vient du Brésil, suivent ensuite des personnes en provenance d'Amérique du Sud puis d'Afrique ou d'Asie. Ces dernières utilisant prioritairement d'autres voies, terrestres ou maritimes. Les personnes restent pour la plupart un jour ou deux, le temps de reprendre un avion par vol régulier, il est rare que le temps d'attente dépasse une semaine. Cela dépend des correspondances aériennes avec le pays.

### **Le centre.**

Le centre dispose de 54 lits divisés en deux ailes fermées, une pour les hommes et une pour les femmes et les familles au besoin. Chaque aile est de nouveau divisée en deux chambrées avec trois douches et trois sanitaires. En cas de surpopulation on y rajoute d'autres lits. Deux grandes salles sont prévues pour les repas ainsi de deux patios à ciel ouvert. Une petite salle est prévue pour les avocats ou représentants consulaires et les visites, mais peut aussi servir de salle d'isolement. Lors de ma visite une personne violente y avait passé la nuit, problème de drogue m'a-t-on dit. Pas de fenêtre sur l'extérieur, quelques rares jeux et deux télévisions. Le lieu est plutôt exiguë pour la population mais est supposé accueillir les expulsables très peu de temps.

L'accueil est réalisé par une entreprise de sécurité privé (pour des questions de coût) qui s'occupe d'assurer l'ordre, de tenir le carnet des entrées et d'enregistrer les effets personnels (papiers, argents, etc.). Les effets sont placés dans des coffres pour éviter les vols dans le centre. Un agent travaille de nuit pour assurer le calme.

### **Bien propre pour repartir**

A leur arrivée, les personnes reçoivent un kit sanitaire avec brosse à dent, dentifrice, savon, shampoing, serviettes de bain et draps. Une carte téléphonique de 50 crédits doit être remise pour pouvoir téléphoner à qui l'on veut (un téléphone par aile). Un feuillet est distribué (il existe en Portugais,

Anglais et Français) qui récapitule les droits et obligations résumant le règlement intérieur.

Les repas sont assurés par une entreprise qui s'occupe de la distribution des plateaux repas dans l'aéroport. Bref, un système bien rodé, ne faisant pas de vague... de temps en temps, il arrive qu'on expulse des enfants mineurs venant rejoindre leurs parents (c'est arrivé en fin d'année 2007), mais dans la majorité des cas tout se déroule comme sur des trains d'atterrissage, me dit-on...

### **Au-delà du mobilier...**

Le jour de la visite, la salle "d'accueil" était plutôt remplie, entre le flux continue des arrivants et un groupe de brésiliens ayant raté l'avion qui devait les renvoyer. Une sorte de cohue étrange, entre les personnes rigolant de leur situation, d'autres en pleurs, d'autres fermées sur elle-même et une dame criant sur le personnel car ses bagages devaient être en train tournés sur le tapis roulant et qu'elle voulait les récupérer. Le responsable me répond qu'en cas de nécessité, ils vont les chercher sinon la compagnie aérienne les récupère. Le personnel rie de la situation.

En visitant l'aile masculine, je discute avec un guinéen qui dit avoir fui le pays en raison d'un crime dans sa famille, on lui a fourni des papiers et il a pris l'avion, il trouve le centre plutôt tranquille, qu'il n'y a pas trop de problème, mais il voudrait cependant avoir de l'information sur ces droits. La situation est simple, il n'en a pas. Sa présence dans le centre, signifie qu'il a passé le contrôle et qu'il n'y a plus rien à faire. Il peut contacter un avocat certes, mais doit le payer à ses frais. Pas de commis d'office ni d'association dans le centre. Il est possible pour ces dernières de s'y rendre mais elles doivent en faire la demande sur des cas bien précis et cela prend le temps du traitement de la demande, trop long.

Un projet de permanence juridique est dans les cartons depuis quelques temps mais nul ne sait où en est rendu le processus, entre le SEF, l'ordre des avocats et le Conseil Portugais aux réfugiés, la décision étant politique. Le responsable n'est pas contre l'idée d'avoir une association dans le centre, il trouve cela bien, mais n'en voit pas l'utilité (les expulsions étant immédiates). La loi n'autorisant pas les personnes sans visa on ne peut rien faire juridiquement... Selon Timoteo Macedo, président de l'association Solidariedade Imigrante, la présence d'un avocat en zone d'attente permettrait d'éliminer une grande partie des détentions, en indiquant, par exemple, qu'il ne faut pas répondre aux questions personnelles pour ne pas se mettre en faux

avec les informations écrites sur les papiers délivrés par l'ambassade du pays d'origine, etc..

Le responsable me dit que ce n'est pas toujours facile humainement de voir des cas compliqués mais que la loi est ainsi faite. Quand je lui demande s'il y a des problèmes, il me répond que cela arrive que les personnes se battent, faire cohabiter des situations de tensions, même pendant quelques jours, a des limites.

La visite s'achève, mes impressions sont mitigées : matériellement les conditions sont correctes, il n'y a pas, a priori, pas de manquement grave. Le problème se situe au niveau des droits de la personne à se défendre. La défense doit se faire en amont, dans la zone d'attente au moment du contrôle de la situation. Humainement c'est plus compliqué, du regard de certaines personnes dans le centre on peut sentir une profonde tristesse, amertume... difficile à expliquer mais bien présente et surtout coupler avec la sensation de faire la visite de ton prochain appartement : là vous avez les chambres avec douches, ici les salles communes et le patio pour aller humer l'air d'un pays que vous verrez pas, si ce n'est d'avion... Dans une semaine je dois visiter le centre de rétention de Porto, là encore, "exemple" de la politique portugaise d'enfermement des illégaux. La réponse positive (après relance) m'a cependant été donnée après les expulsions des marocains, la politique passe avant tout, je vais pouvoir voir la charité mis au service de la répression.

## **Unidade habitacional de Santo António: Visite du centre de rétention du Portugal.**

*4 mars 2008*

En attendant 2008-2009 et l'ouverture du deuxième centre de rétention à Lisbonne, le Portugal enferme les migrants en procès d'expulsion dans le centre de Porto. Créé en 2006, il fait partie de la politique portugaise d'adaptation des directives européennes (loi de 2005). Auparavant, les citoyens étrangers avaient le droit à la prison préventive.

Je suis accueilli le 11 février par la responsable du centre de Porto, la responsable des centres au Portugal ainsi que la salariée du Service Jésuite qui a une permanence dans le centre. La visite a lieu quelques semaines après les expulsions des marocains. Bien que ma demande fut faite durant cette période, il m'a fallu attendre un retour à une situation normale pour pouvoir recevoir une réponse positive. Le centre fonctionnait en forteresse avec des autorisations au compte goutte. J'arrive donc au centre du SEF. C'est une situation étrange que d'entrer dans un lieu tant décrié pendant plusieurs semaines. Me voilà donc dans ce qui avait été décrit comme une colonie de vacances par un des avocats. Mes GO se forcent à me parler en français, je parle en Portugais.

### **Les jolies colonies de vacances.**

Dans ce centre sont enfermées des personnes sur ordre du juge. Cette enfermer n'étant pas automatique, le centre n'est que rarement rempli. Il y a cependant une dizaine de personne détenue en permanence pour une durée moyenne de 18 jours en 2006 et 23 jours en 2007 (cette augmentation est due aux difficultés rencontrées dans la reconnaissance, par le pays d'origine, de la nationalité des migrants enfermés). La majorité des personnes sont Brésiliennes, puis viennent du Maghreb (Maroc) via l'Espagne et enfin de l'Europe de l'est (chiffre en diminution depuis l'entrée de la Roumanie dans l'UE, le pays n'ayant pas d'accord de quotas). Il y a 30 lits adultes et 6 enfants au cas où le nombre serait dépassé, les personnes sont envoyées dans le CIT de Lisbonne. Le personnel centre est composé de 5 personnels du SEF, 1 salariée du Service Jésuite, 1 agent de police et 11 personnels d'une compagnie de sécurité privée (la même que rencontrée dans le CIT de Lisbonne).

### **Des adolescents aux migrants.**

Le centre est une ancienne structure "éducationnelle" pour enfants et adolescents "difficiles", un terrain de basket trône au-dehors. Je commence ma visite par le rez-de-chaussée et la salle de jeux pour enfant, avec des jouets et deux lits pour y faire la sieste. Cependant cette salle n'est pas trop utilisée, il n'y a pas beaucoup de familles avec leurs enfants enfermés dans le centre et les enfants isolés ne sont pas admis. Je passe ensuite dans la salle des Médecins du Monde qui passe ici chaque mardi pour donner des soins. On me fait la démonstration du lavabo spéciale médecin (qu'on ouvre avec le coude) en me signalant que la salle contient tout ce qu'il faut pour un service de santé de base, à la demande de Médecins du Monde. Je continue en visitant l'espace commun avec une télévision et un DVD et une mini mini bibliothèque multilingue. Je continue par le patio, au centre de l'édifice, qui est le seul espace fumeur du centre (me dit-on avec fierté). Il y a une table de ping-pong et des personnes à fumer... Trois jeunes marocains parlant avec membre du Centro Cultural Islâmico de Porto qui vient souvent apporter un appui religieux et psychologique dans le centre. Une petite salle fermée sert de lieu de gymnastique mais personne n'assure cette activité en ce moment. Je passe par la salle des repas. Une entreprise de restauration vient livrer des repas 2 fois par jour et assure cinq réfections. Il y a trois choix de repas (viande, poisson, autre). La cantine, hors des heures de repas, sert de salle de visite. Celles-ci ne font pas l'objet de restriction a priori mais sont visées pas la responsable du centre. La directrice me dit cependant qu'ils ne conseillent pas aux personnes sans-papiers de venir visiter leurs amis dans le centre...question d'étiquette... Je passe aussi par la salle de stockage des kits de drap et d'hygiène. Le fonctionnement est le même que dans le CIT de Lisbonne, à l'exception des kits d'hygiène qui ne sont remis aux personnes n'ont rien du tout.

Je monte ensuite visiter les deux étages, le premier est pour les femmes et le second pour les hommes. Il y 12 chambres individuelles avec des sanitaires collectifs ainsi qu'une chambre pour les familles (2 lits superposés et un petit lit enfant) avec des sanitaires individuelles. Les chambres ressemblent à des chambres universitaires, 9 mètres carré, un lit, un bureau et penderie. Les fenêtres sont recouvertes d'un plastique filtrant ne permettant pas de voir au-dehors. Une petite partie au-dessus peut s'ouvrir mais un plateau en fer empêche qu'on y passe plus que la main. A chaque étage un personnel de sécurité est là, en permanence. Les chambres sont inaccessibles entre midi et



deux pour le nettoyage. Il n'a pas de salle d'enfermement mais deux chambres ont des fermetures renforcées pour les cas plus difficiles.

### **Entre charité et répression... le Portugal...**

En discutant avec les inspectrices du SEF, on m'explique que le Portugal préfère faire des petits centres, plus faciles à gérer et éviter ainsi les écueils des centres français, espagnols ou italiens. Le futur centre de Lisbonne ne sera pas beaucoup plus grand. En toile de fond, il y a une réalité plus financière, le Portugal n'a pas les moyens de mener une politique d'enfermement et de reconduite à la frontière à grande échelle.

Dans ce centre, il n'y a pas d'avocat commis d'office, seul les mineurs de moins de 21 ans ont droit à une défense gratuite. Pour les autres, ils doivent payer un avocat. Les inspecteurs chargés des procès se trouvent dans un bâtiment à côté, c'est plus commode. Les procès ne sortent donc jamais de ces murs, si ce n'est pour la décision administrative finale du directeur du SEF.

On comprend mieux alors que les avocats de certains des 23 marocains n'aient rien vu du procès d'expulsion et n'aient même pas été informés de la décision.

### **Le Service Jésuite.**

J'ai continué ensuite la visite par un entretien avec la salariée du Service Jésuite qui dispose d'un bureau dans le centre. Elle travaille, en coopération avec le SEF, pour apporter un soutien psychologique (c'est sa formation), religieux et juridique. Pour ce dernier le Service Jésuite est en lien avec un cabinet d'avocat qui peuvent, sur demande, fournir des conseils juridiques. Elle coordonne les interventions extérieures des associations (Centre Culturel Islamique de Porto, les associations chinoise, russe, etc.). Ces associations aident pour la traduction car les interprètes ne sont pas souvent dans le centre. Il y a des échanges avec l'Escola Superior Artística Do Porto, le STAPS local et l'Université Catholique de Porto pour mettre en place des interventions, faire intervenir des stagiaires, etc. Pour l'appui religieux, quatre élèves de l'Université Catholique s'occupent du service communautaire. Elle va aussi faire des achats groupés pour les personnes (cigarettes principalement, nourritures, produits d'hygiène, etc). Elle gère aussi les demandes pour les visites médicales. Son rôle se compare un peu à celui d'une intendante générale. Elle me montre des photographies des fêtes organisées pendant la présence des 23 marocains. Elle est restée très marquée par ce groupe resté 40 jours.

Le deuxième partenaire du centre est l'IOM - International Organization for Migration, qui offre plutôt des conseils sur l'immigration légale, des formations pour le personnel mais il ne tient pas de rôle important dans la vie du site. On peut aussi remettre en cause l'éthique du papier distribué dans 9 langues qui informe sur la procédure pour venir légalement au Portugal, sachant que les personnes sont en procédure d'expulsion.

Je ressors du centre du centre avec la même impression, la charité "chrétienne" au service de la répression ou comment se donner bonne conscience tout en expulsant. Pour vous faire comprendre ce sentiment, il existe une vidéo sur le centre et surtout où aller voir la vidéo du Noël du SEF 2006, no comment...

## Premiers bilans de loi de l'Etranger.

20 février 2008

*Le Portugal a adopté en juillet 2007 (loi n.º 23/2007, 4 juillet) une nouvelle loi sur l'immigration mise en application au mois de novembre 2007.*

### Présentation de la loi.

L'objectif de cette loi devait permettre, selon le directeur du SEF, Manuel Jarnela Palos, "une meilleure réglementation des flux migratoires, ainsi qu'une meilleure intégration des immigrants". Selon le discours officiel, es immigrants doivent être mieux protégés, et les répressions contre les entreprises employant des sans-papiers et contre les réseaux d'immigration "illégal" et les trafiquants, doivent être accrues.

Globalement, le Portugal introduit les directives européennes dans ces textes. Par exemple, l'Etat veut mettre en place le Système RAPID (système de Reconnaissance Automatique des Passagers Identifiés par Document) qui permet au passager ayant un passeport électronique d'être identifié par une caméra capturant son image et la comparant à la base de donnée du SEF pour pouvoir entrer.

Les évolutions légales pour les immigrés

Trois conditions sont posées pour bénéficier de la régularisation : L'existence d'un lien avec le travail, une inscription à la sécurité sociale et un visa d'entrée. Ils doivent prouver ces conditions en présentant une preuve de l'emploi (contrat), la preuve d'une entrée légale sur le territoire national (visa de tourisme principalement ou autre) et être inscrit et en règle à la sécurité sociale. Environ 40 000 mille personnes sont officiellement dans cette situation et étaient considérés comme illégaux par l'ancienne loi.

Les expulsions sont soumises à un régime différent faisant, a priori, une place plus grande à la défense des victimes de trafics humains. Les migrants sous peine d'expulsion sont désormais placés en centre de détention (UHSA de Porto) et non en prison préventive comme au préalable.

Cependant, "la nouvelle loi ne prévoit aucun processus de régularisation extraordinaire et sans discrimination des citoyens étrangers en situation illégale, mais présente des nouveautés qui offrent l'opportunité de changer la

vie de citoyens qui réunissent les conditions légalement prévues" (Lei n.º 23/2007, 4 Julho- A nova lei de Estrangeiros).

L'autorisation de résidence (autorização de residência)

Les autres modifications ont trait au visa de résidence, qui devient unique. Il remplace le du visa de travail et visa d'étude ainsi que pour les prolongations de visa et les visas de séjour temporaire. Pour les personnes régularisant leur situation avec cette nouvelle loi, l'autorisation a une durée de un an. Pour celles déjà régularisées auparavant, l'autorisation peut-être de deux, trois ans ou cinq ans si les personnes prouvent qu'elles parlent portugais (situation a priori plus rare). Des autorisations de quelque mois existent pour des personnes étant hospitalisées.

Deux autres régimes sont créés :

- le visa de séjour temporaire pour exercer des activités saisonnières.
- une procédure simplifiée pour concéder des visas de séjour temporaire, pour des détachements temporaires, pour des entreprises ou groupes d'entreprises de pays de l'Organisation Mondiale du Commerce ayant des activités au Portugal.

Un visa longue durée est créé pour les personnes vivant au Portugal, légalement depuis plus de cinq ans avec droit de circuler dans l'espace européen.

### Autres points.

La loi prétend aussi offrir une autorisation de résidence aux parents d'un enfant né au Portugal et fréquentant l'école maternelle. Les enfants majeurs et les "partenaires de fait" peuvent faire parti du regroupement familial.

Des autorisations de résidence avec dispense du visa sont créées: pour les enfants nés au Portugal et scolarisés; pour les fils d'immigrants légaux ayant atteint la majorité et vivant au Portugal depuis l'âge de 12 ans; pour les étrangers ayant perdu la nationalité portugaise mais étant restés illégalement durant les 15 dernières années; Pour les victimes de trafics humains; pour les travailleurs illégaux victimes d'exploitation et collaborant avec les autorités; pour les scientifiques et cadres hautement qualifiés voulant continuer leurs activités au Portugal; Et enfin dans des cas exceptionnels (humanitaires, intérêt public).

Un système d'inscription par Internet est mis en place pour les renouvellements et les personnes sous le coup de l'article 88 (autorisation de résidence pour

exercice d'activité professionnel). Pour comptabiliser les vagues de régularisation, le modèle des quotas est utilisé.

### **Le bilan.**

-Le processus de régularisation aurait concerné environ 30 000 personnes dont 23 000 par Internet et 5 000 par demande papier. Il y a cependant de nombreuses critiques sur la mise en pratique de cette loi, beaucoup sont liées à la bureaucratie.

-Les problèmes des inscriptions par Internet : si un chiffre manque, un papier, numéro de visa, d'entrée sur le territoire, un problème de numéro de sécurité sociale, un manque d'information sur l'employeur, etc. la demande n'est pas prise en compte. Ces inscriptions par Internet doivent permettre d'avoir un rendez-vous avec le SEF pour valider la demande de résidence. Le nombre de rendez-vous initialement prévu était de 200 rendez-vous par jour mais est descendu à 100 à cause des complications bureaucratiques, retardant le processus.

-Un phénomène d'entraves administratives est aussi rapporté entraînant une fatigue administrative. Les étrangers passent de nombreuses heures au SEF ou à la sécurité sociale face à des fonctionnaires parfois incompetents (nombreux cas de zèle administratif) car non-formés ou mal-formés avec des aller-retours réguliers entre les services.

-De nombreuses personnes doivent aussi acquitter d'amendes (à la discrétion du fonctionnaire) pour être restés dans une situation illégale comme celle d'un visa dépassé. Ces amendes peuvent aller jusqu'à plus de 400 euros (niveau du SMIC portugais), ce qui peut refroidir de nombreuses personnes. Le SEF se fait donc de l'argent sur le dos des immigrés poursuivant ainsi leur exploitation, mais de forme institutionnelle.

-Par ailleurs, certaines personnes se refusent à entrer dans la légalité sous pressions de certains patrons.

La loi concernant les régularisations de sans-papiers victimes d'exploitation peine aussi à être appliquée. En contrepartie les amendes contre les patrons sont relativement basses et ne poussent pas à arrêter l'exploitation.

Le nombre de migrants en situation irrégulière (sans visa d'entrée au Portugal ou en Europe) est aussi un des problèmes majeurs de cette loi. Estimé à plus

de 100 000 personnes par les associations, elles ne sont pas concernées par cette loi et restent donc dans le système d'exploitation. Le cas des 23 marocains est aussi une des preuves de la non-application de l'article sur la régularisation des victimes des trafics humains.

Cette régularisation par le travail permet donc de régulariser la situation de nombreux travailleurs étrangers mais elle se heurte à de multiples entraves administratives et ne concerne que des personnes entrées légalement sur le territoire et vivant dans une situation quasi légale. Elle occulte la population sans papier qui reste coincée entre l'exploitation, le secteur informel, l'absence de sécurité sociale et les menaces de répression et d'expulsion du SEF.

A noter que le Portugal vient de mettre en place un site de recrutement pour les étrangers pour les personnes hautement qualifiées et les secteurs déficitaires en travailleurs...en attendant la carte bleue européenne...

## Gare aux migrants...

21 décembre 2007

*Le 17 décembre, 23 africains partis des côtes marocaines se sont retrouvés, poussés par le mauvais temps, sur l'île portugaise de Culatra près du port de pêche d'Olhão en Algarve.*

La destination de la pirogue était vraisemblablement l'Espagne et Cadix. Les migrants, principalement marocains, ont passé cinq jours en mer au grand étonnement de pêcheurs locaux se demandant encore comment l'embarcation a pu réussir sa traversée avec un moteur de 25 chevaux. 4 personnes ont été emmenées à l'hôpital suite à des phénomènes d'hypothermie et de déshydratation parmi eux une mineure de 15 ans. Les 19 autres furent jugés dans la journée par le tribunal de Faro qui décida de placer 19 des 23 migrants au centre de séjour temporaire de Porto ("Centro Habitacional de Santo António") pour une durée maximale de 60 jours, en attente de l'ordre d'expulsion du Service des Étrangers et Frontières. Ils seront bientôt suivis des personnes hospitalisées. Seule la mineure, qui sera entendu par le tribunal des familles et mineurs, fait l'objet d'une procédure différente et est placée dans une institution religieuse.

Cette arrivée a fait l'objet de la une des journaux portugais (presse, télévision, radio) car il s'agit de la première embarcation « échouant » sur les côtes portugaises. Le pays n'est pas une destination habituelle des cayucos et la majorité des personnes arrivent sur le territoire d'avion ou via l'Espagne. Ce fait est considéré par le Haut Commissariat pour l'Immigration et le Dialogue Interculturel comme un « phénomène épisodique » et n'est pas le signe avant-coureur d'autres débarquements, pas encore.

Le Premier Ministre José Socrates a pris le soin de le rappeler tout en précisant que le problème de l'immigration illégale était un phénomène commun à l'ensemble des pays européens et qu'il était important de communautariser pleinement la défense des frontières (le pays assume la présidence de l'UE jusqu'en décembre...). Bien entendu, il convient de répondre avec fermeté pour ne pas laisser l'impression que le Portugal est un

maillon faible de la défense terre-mer et il convient donc d'expulser le plus rapidement possible les migrants tout en promouvant l'immigration légale. Il mentionne que le problème de ces gens à la recherche de conditions de vie meilleures ne peut se régler qu'à l'aide de coopération renforcée avec les pays africains. Enfin, le Portugal fait parti de Frontex et contribue ainsi la défense commune du territoire.

L'information à été relayé massivement avec ce double discours de compassion et de fermeté... Pauvres d'eux, ils paient 4000 euros la traversée... mais bon on ne peut légitimer l'immigration illégale ni attirer d'autres bateaux sur nos côtes... Ce même jour paraissait le livre des bonnes pratiques de l'accueil des immigrés et était remis le prix sonnante et trébuchant de 20 000 euros de l'entrepreneur étranger à une immigrante roumaine, démontrant, selon ses promoteurs, les qualités d'intégration dont fait preuve le pays.

L'hypocrisie générale ou la compassion fataliste a oublié de mentionner une chose lointaine, insignifiante en somme... le Portugal est le pays « do Salto » (le saut) et a vu partir de ses terres plus d'un million de personnes pour la France, l'Allemagne, le Brésil, l'Italie, la Suisse. Les gens do Salto cherchaient à éviter le service militaire et les guerres coloniales, à fuir le régime salazariste et surtout à échapper à la famine. De nombreux portugais sont morts dans les montagnes espagnoles, ont été abusés par les passeurs pour venir grossir les bidonvilles de la banlieue parisienne et travailler à des prix bas pour la construction des « trente glorieuses »... inutile de rajouter que plus de 90% de la population était illégale et arrivait sans rien, logeait dans les familles déjà sur place, dans les bidonvilles... C'était le temps des accords de quotas de travailleurs entre la France et la dictature lusophone... le temps des colonies...

Encore aujourd'hui plus de 100 000 personnes quittent le territoire chaque année à la recherche de conditions de vie meilleures. Parfois la mémoire fait défaut... mais bon, c'est la vie... et puis...et puis... et puis non. L'histoire n'est pas pour les chiens. Le respect de la personne encore moins. Tiens c'est étrange les centres de détentions sont appelés centre d'accueil ou centre de séjour temporaire, et pourquoi pas club de vacances... ah non, excusez-moi, c'est déjà déposé... Il y en plein au Maroc...

## Mobilisation contre l'expulsion des 23 marocains.

21 janvier 2008

*Les 23 marocains détenus dans le Centre Habitationnel de Santo António à Porto devaient faire l'objet d'un processus d'expulsion rapide en forme d'exemple, du moins tels étaient les vœux conjugués du Président du SEF et Premier Ministre Portugais.*

Pour tenter de développer une action appelant à la libération immédiate des 23 personnes enfermées avec l'octroi de papiers pour tous, une partie des associations ayant organisé le sommet alternatif Europe - Afrique de Lisbonne ont lancé un premier appel en direction d'organisation de Lisbonne et de Porto. L'appel lancé a abouti à une première réunion commune dans les Locaux du Collectif Casa Viva à Porto le 16 janvier.

Deux actions ont été décidées : la première, prévue le 19 janvier, devait marquer la solidarité et fonctionner comme une action préparatoire de soutien aux personnes détenues (banderole d'un pont dominant le site, prises de contacts informels, remise de livres en Français, etc.). La deuxième action doit se dérouler le samedi 26 janvier et consisté en un rassemblement appelant à libération avec des papiers devant le centre de rétention du SEF à Porto.

Un premier communiqué de presse est envoyé dénonçant le politique portugaise d'enfermement des étrangers et annonçant des actions de protestations. L'arrivée en bateau ayant fait grand bruit, la presse portugaise ne tardait pas à se manifester, friande de nouvelles fraîches sur ce sujet. Le mouvement initié fut renforcé par un article du *Publico* en date du 16 janvier annonçant que le processus d'expulsion lancé par le SEF (*Serviço de Estrangeiros e Fronteiras*) rencontrait des difficultés, le Maroc ne voulant pas reconnaître la nationalité des 23 marocains détenus dans le centre de rétention de Porto. L'Etat portugais craignait alors que le processus d'expulsion ne prenne plus de 60 jours, durée légale de la détention au Portugal.

Dans un article du *Publico*, il est mentionné que le SEF veut éviter les désordres en donnant un ordre de silence à la représentante du Service Jésuite



aux réfugiés qui tient une permanence dans le centre et en évitant de donner des informations sur le procès en cours prétextant le secret judiciaire (voir article SEF juge et parti). On peut par ailleurs douter de l'intérêt de l'avocate commis d'office de certains détenus qui mentionne que lors de son unique visite, elle avait vu des conditions de logements ressemblant à « une colonie de vacances ».

Les premières difficultés ne tardèrent pas arriver. Une association préalablement contactée *Essalam* a pris position contre l'idée de mener des actions par peur de précipiter l'expulsion des 23 personnes et de ne se manifester qu'une fois la décision prise. Position étrange quand on sait que la décision est politiquement décidée depuis le premier jour et que les blocages ne sont qu'administratifs.

Cette position forte et ambiguë a poussé les associations à annuler les actions du samedi 19 janvier pour permettre une prise de contact plus importante avec les détenus. Le samedi 19, le ministre de l'Intérieur Rui Pereira affirme que le SEF mobilise tous les efforts possibles pour l'identification des 23 marocains et que l'expulsion devrait intervenir d'ici à quelques jours. Quelles crédibilités donner à cette information ?

Une demande de visite a été envoyée aux autorités officielles, le cadre légal le permet mais la décision dépend de l'autorité compétente, le SEF. La manifestation est pour l'instant maintenue samedi, en attendant les évolutions.

*Information post article: Pour éviter toutes contestations plus grandes, le SEF à expulser les Marocains dans la semaine. Pris de court, les associations ont organisé une manifestation devant le centre le 23 et remettant la manifestation du 26 au 9 du mois suivant... les expulsions n'ont même pas été communiqués aux avocats, un oubli...*

## Quand la société civile s'organise.

*4 mars 2008*

Suite à la visite du CIT de l'aéroport de Lisbonne, j'ai rencontré une avocate brésilienne qui travaille avec des personnes (principalement en provenance du Brésil) ne pouvant entrer sur le territoire portugais. Elle m'a conté de nombreux cas de pressions diverses sur les personnes.

Voici quelques exemples en vrac des conditions réelles dans l'aéroport:

-les personnes sont enfermées seules dans une salle avec un inspecteur du SEF, sans rien à manger ni à boire, pour les pousser à signer l'ordre d'expulsion immédiate et pour les mettre en faux avec leur papier.

-pas de traduction pour les non-lusophones.

-absence de remise des kits d'hygiène dans de nombreux cas arbitraire et racisme des inspecteurs du SEF qui peuvent, selon leur bon vouloir, ou non laisser entrer quelqu'un. Ce qui pose la question du contrôle du SEF par une autorité extérieure.

-renvoi des personnes dans leur pays sans se soucier de leur ville d'origine (tu viens de Recife et tu te retrouves à Sao Paulo...).

-pouvoir discrétionnaire et non contesté par aucune autre administration poussant les inspecteurs à se croire maître de tout.

-pas de matériel informatique pour les avocats.

Nombreuses complications pour disposer des récépissés nécessaires à leur procès. Cela entraîne une fatigue administrative pour les avocats obligés d'attendre des heures pour avoir des confirmations.

-si les expulsions se font en fin de semaine, impossibilité de saisir un tribunal et donc de repousser une décision.

-les bagages ne sont pas remis et restent dans les objets perdus.

etc...

De plus, une fois entrée sur le territoire, les conditions et barrières administratives entravent la vie quotidienne des migrants.

Fort de ce constat et après deux réunions, la volonté de créer une association réunissant des avocats sur le thème des migrations est née, avec pour grandes lignes: Témoigner, diffuser, défendre, revendiquer, promouvoir, étudier, coopérer et appuyer. Certes, ce n'est qu'un début et le plus difficile

commence, mettre en action l'association et renforcer le petit groupe. Aucune structure de ce type n'existe, l'espace est ouvert et les nécessités réelles.

## **Enfermés dedans, enfermés dehors.**

27 mars 2008

### **Le Portugal ou l'art de la rétention charitable.**

Au Portugal, la détention des migrants dans des centres fermés est un phénomène récent et peu connu. Longtemps terre d'émigration, le pays a vu ce phénomène s'inverser dans les années 90. On vient aujourd'hui y chercher du travail. Pour organiser ces arrivées, l'Etat portugais dispose d'une administration spéciale et autonome, le Service des Étrangers et Frontières (SEF). En charge de l'administration, du contrôle et de la régularisation des migrants, le SEF s'occupe aussi de la traque des sans-papiers, de leur enfermement et de leur expulsion. Sous l'égide du ministère de l'intérieur, il s'adapte lentement aux directives et aux politiques européennes afin de mettre en place une politique migratoire plus restrictive.

En 2006, le Portugal s'est donc doté d'un premier centre de rétention pour faciliter les expulsions. Cinq Centres d'Installation Temporaire (CIT) viennent compléter le dispositif. Ils sont situés dans la zone d'attente des aéroports et destinés aux personnes non-admises à entrer sur le territoire. Les autorités présentent ce dispositif comme un modèle en matière de rétention, et construisent un discours oscillant entre un fatalisme sécuritaire et une charité bienveillante. L'absence d'organisations militantes et indépendantes du SEF dans ces centres, ne permet pas d'apporter une quelconque contradiction, publique et vérifiée, à ce discours.

### **Le modèle portugais, où quand la peinture masque les fissures.**

Seuls les avocats des migrants sont autorisés à entrer dans les centres fermés. Grâce à l'association Solidaridade Imigrante (Solim), j'ai pu rencontrer ceux qui travaillent dans le CIT de Lisbonne. Une autre réalité est alors apparue, où l'arbitraire du SEF règne. Ainsi, lors des contrôles à la descente de l'avion, les passagers "suspects", parfois pour de simples raisons d'apparence, sont dirigés dans une salle pour un tête-à-tête avec un inspecteur du SEF.

Il existe là des cas de pressions pour que les passagers signent des papiers qui vont faciliter leur refoulement immédiat (pas d'eau, ni de nourriture, absence de traducteur). Une fois refoulée, les personnes vont dans le CIT où le règlement intérieur n'est pas toujours respecté (absence de kits d'hygiène ou de soins médicaux). Les vols retour se font par le premier disponible pour le

pays, sans se soucier ni de la ville de provenance, ni des bagages. Ajoutons à cela que l'aide juridictionnelle gratuite pour tous n'existe pas et que le recours d'un avocat ne suspend pas une expulsion. La charité a ses limites....

Face à cela, La société civile s'organise. Les échanges entre la Solim, le réseau Migreurop et des avocats portugais vont permettre de s'enrichir des situations vécues par chacun. Ils vont aider à l'émergence de revendications communes comme celle d'assurer une présence pérenne auprès des étrangers non-admis aux frontières.

### **Pour aller plus loin :**

-La Solim: [www.solimigrante.org](http://www.solimigrante.org)

[lisboaintercultural.blogspot.com](http://lisboaintercultural.blogspot.com)

-Migreurop: [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

-Le Service Jésuite aux réfugiés : [www.jrsportugal.pt](http://www.jrsportugal.pt)

-Le SEF : [www.sef.pt](http://www.sef.pt)

-Le Noël du SEF : <http://tv.sef.pt/index.php?menu=1&video=22>

-L'UHSA de Porto :

<http://forum.imigrante.pt/site%2Dquinta%2Dsantonio/#1>

-Le CIT de Lisbonne : <http://www.imigrante.pt/site-cit/>

-L'Acidi : [www.acime.gov.pt](http://www.acime.gov.pt)

## Hors-cadre...

### Répressions policières lors de l'expulsion du Gremio

13 février 2008

Le Gremio Lisbonense est une association fondée le 26 octobre 1842, elle occupe le premier étage de la rue dos Sapateiros donnant sur la place du Rossio. C'est un des rares lieux de vie de la Baixa Chiado, hyper centre de Lisbonne, très peu peuplé malgré de nombreux bâtiments vides seuls restent des restaurants à touristes, des banques et magasins. Passé 8 heures du soir, tout ferme et la zone se vide. Le lieu est occupé par cette association et reconnue d'Utilité Publique depuis le mois de janvier.

Ces dernières années quelques signes avant-coureurs avaient annoncé le changement d'orientation. Le propriétaire se rappelant au bon souvenir de ce lieu et de la spéculation, l'ordre d'expulsion devenait de plus en plus plausible pour devenir réalité. Prévue pour le vendredi 8 février, la police portugaise mettait l'expulsion à l'œuvre le jour même. Rapidement la nouvelle courue et un rassemblement s'organisait devant l'entrée. Le personnel du Gremio retira rapidement ce qui pouvait l'être. Environ 50 personnes décidèrent alors d'occuper les escaliers, acte symbolique pour protester contre l'expulsion, fruit de la spéculation immobilière.

#### **Bastão et Cacete.**

A peine arrivée en haut des marches, les 5 policiers présents nous accueillirent à coup de rangers, cristallisant sans raison la situation. Face aux protestations et à l'indignation générale, on vit apparaître un des membres de la direction copinant avec les agents de la PSP et appelant au calme, arguant que tout allait se résoudre. Les agents de la PSP pour la plupart n'avaient pas leur nom.

Au bout d'un quart d'heure la cavalerie lourde arriva, tout le monde s'assoit pour empêcher le passage mais cela ne les arrête pas et ils marchent sur les manifestants sans se soucier de rien, ne présentant que la matraque à ceux qui s'y opposent. Le chef arrivé en haut, la descente commença sans même prévenir. Les quelques policiers restés dans les escaliers bloquaient une partie

des manifestants tandis que les autres s'occupent de frapper des petits groupes, de les évacuer et de passer aux groupes suivants, tabassage en règle pour tout le monde, en visant la tête, les bras, le dos et même à coup de rangers... Ils vont même jusqu'à frapper un journaliste de la Lusa (AFP portugaise). Bref, un malin plaisir à s'occuper d'une population très loin d'être violente ou agressive et réunie contre l'expulsion d'un lieu.

#### **Fascisme moderne.**

Du côté de la PSP comme du ministre de l'intérieur, Rui Perreira, on affirme que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer l'ordre et la paix publique... les images parlent autrement... La PSP "a utilisé les moyens coercitifs nécessaires et adéquats pour remettre la légalité dans le local", les escaliers. Un policier aurait été blessé... pour combien de manifestants ? Une personne a été détenue... et battue au poste... pour violence contre agent... Dans un pays où le conflit est toujours évité au profit du compromis (ou de la soumission), ces actes de répressions policières étonnent, rappelant ainsi l'histoire de la dictature où tout mouvement devait être cassé dès le départ. On peut aussi rappeler la répression de la manifestation du 25 avril commémorant la révolution.

Plusieurs réunions et manifestations de soutien ont eu lieu et des plaintes déposées. Ce mercredi à 17 heures une nouvelle manifestation se déroulera pendant la réunion qui décidera de l'avenir de l'association. Elle réunira les divers avocats, la ville, les directeurs de l'association, les propriétaires, etc. Plusieurs scénarii sont possibles, le Gremio reste ouvert et la ville aide le lieu pour le loyer et la régularité de la situation (la ville est endettée jusqu'au coup... la taxe d'un hôtel de luxe), un autre lieu est trouvé pour l'association du Gremio, ou rien du tout.

## **Ni bon, ni mal...**

*10 mars 2008*

Depuis deux semaines, Les abri-bus lisboètes sont recouverts d'affiches vous glaçant le dos : des images pop-art d'un Salazar dandywarholisé.

### **Salazar was a pop lover.**

La première vague d'affiche annonçait la sortie d'une édition sur les « années Salazar », parrainé entre autre par le Correio da Manhã, journal que l'on peut classer à droite. Cette édition fonctionne sur le mode, un premier ouvrage pour rien et les suivants de plus en plus cher (vont-ils aller jusqu'à la révolution ?). Faire de Salazar une icône pop en 2008 est une idée particulièrement abjecte et à de quoi laisser quelques doutes sur la volonté réelle des éditeurs. En contre partie, l'absence de réaction dans l'opinion publique laisse supposer une acceptation passive de la société, donc tout va le mieux dans le meilleur des mondes.

L'affiche de la semaine dernière est encore plus équivoque : « Ni bon, ni mal, incontournable, collection les années de Salazar » avec l'image de Salazar sortant de voiture pour son arrivée au pouvoir...

Imaginez un instant... Pétain et Vichy, Mussolini et le régime fasciste, Hitler et le nazisme ou encore Pinochet, Franco, Castello Branco, Pol Pot... un dictateur n'est ni bon, ni mal, juste incontournable... Le premier tome parle de l'ascension de Salazar...l'ascension d'un homme refusant le pouvoir mais qui, pour le bien de son pays, va sacrifier sa vie en le gouvernant de 1928 à 68... En France on appellerait cela du révisionnisme... ici de l'histoire... comme si la doctrine et la propagande officielle du régime recommençait tout doucement son œuvre de destruction des consciences que l'absence d'un discours anti-fasciste fort durant les vingt dernières années, n'a pas permis d'abattre. On en est là...

### **Et le roi aussi !**

Pour continuer dans ce doux sommeil des consciences, une exposition d'une

vingtaine de panneaux se déroule actuellement sur la Place du commerce (lieu touristique mais aussi politique par la présence de ministères et d'administrations d'Etat), commémorant la mort de Dom Carlos 1er, assassiné par des républicains en 1908. Il est présenté comme un grand roi réformateur, lettré et garant d'une monarchie constitutionnelle. Sans critiquer l'étude historique, il conviendrait de relativiser cet hommage appuyé, organisé la Fundação D Manuel II.

Il y a quelques semaines une manifestation royaliste s'est déroulée à Lisbonne avec pour thème le régicide. La posture royaliste au Portugal consiste à dire que, de la république incapable de se gouverner, naît le fascisme. Le régicide, l'élimination de ce « grand roi, constitutionnel » fut la cause de tout cela. A noter que le 10 mars aura lieu un débat sur la première chaîne portugaise : Rei ou Presidente ? República ou Monarquia ?

La république actuelle connaît des difficultés...la solution est trouvée...ni bonne, ni mauvaise... incontournable...sorte de sébastiannisme des temps modernes... le roi ou Salazar... Le pays étant en déséquilibre constant, on ne peut que se méfier des sirènes réactionnaires...

## **Interview au retour de mission...**

*31 mars 2008...par Diane*

### **Quelles sont tes impressions de retour?**

Bonnes! J'ai retrouvé une ville que j'aime et intégré une structure où les gens étaient adorables. L'expérience humaine est donc très positive. L'association étant au cœur d'un réseau d'organisation et la rampe de lancement de beaucoup d'activités, j'ai pu rencontrer de nombreuses personnes différentes et échanger.

### **En quoi a consisté ta mission?**

C'était diversifié! Je suis arrivé pour préparer le forum alternatif et la rencontre S2B, donc pendant un mois c'était la cohue... être en contact avec les personnes conviées, faire des demandes de visa, louer des hôtels, travailler sur le blog, sur la communication, la logistique, etc. Un peu de tout et un peu beaucoup!

Ensuite il y a eu le travail de prospection sur les centres. Je suis aller visiter les deux centres principaux, le CIT de Lisbonne et centre de rétention de Porto, j'ai étudié le cadre légal, la question des migrations et réussi à impulser la création d'une association d'avocats liés aux migrants.

Et puis j'ai aidé l'association dans ces activités les plus courantes, pour l'accueil des migrants, pour les dîners, travailler sur le blog et organiser des mobilisations, comme les actions pour soutenir les 23 marocains, ou la journée d'action internationale du forum social mondial.

### **Et ça a marché?**

Dans l'ensemble, oui! le forum alternatif et la réunion S2B se sont déroulées sans aucun accroc logistique, malgré les difficultés rencontrées. Pour les centres de détentions, je me suis vite retrouvé devant un vide, peu d'organisations travaillant spécifiquement sur le sujet hormis le Service Jésuite mais qui a une activité plus humanitaire. La rencontre avec les avocats appuyer par la Solim fut intéressante, car cela a permis de confirmer les institutions que j'avais sur la nécessité de commencer à travailler sur les droits des personnes enfermées. La mobilisation la plus difficile fut celle des 23

marocains enfermés à Porto, où l'on a été pris de court par les autorités qui les ont expulsé pendant que le mouvement, fragile, se constituait. Cela a fini par laisser tout le monde dans la « panade ».

### **Et le partenariat avec tes structures d'envoi?**

L'AITEC était partie prenante de l'organisation du sommet alternatif et les contacts avec la Solim ont été intenses! La Solim veut désormais rejoindre des réseaux dont l'AITEC fait aussi partie, comme le réseau S2B. Migreurop a aussi participé au forum, les deux organisations se connaissaient depuis quelques temps déjà. La mission a pu permettre de prolonger les contacts et confirmer les intérêts communs. Solim veut participer au réseau Migreurop!